



Alerte du 11 décembre 2014

Artisanat du Bâtiment/Reconnu Garant de l'Environnement/ECO Artisan®

ECO Artisan[®], la première qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » fête sa 5 000^e entreprise artisanale qualifiée



Paris, le 11 décembre 2014 - Depuis de nombreuses années la CAPEB s'est mobilisée pour développer une marque de qualité conçue et imaginée pour les entreprises artisanales dans le domaine de l'efficacité énergétique. À ce titre, la CAPEB et son réseau incitent les artisans à se qualifier et devenir titulaires de la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement): ECO Artisan[®]. Aujourd'hui la CAPEB se félicite que le nombre des ECO Artisans dépasse le seuil symbolique de 5 000 et se place ainsi en tête des 11 signes de qualité RGE.

ECO Artisan[®], un réseau plébiscité par les entreprises

À ce jour, ECO Artisan® se classe en tête des marques ayant le plus d'entreprises avec 5 011 artisans qualifiés.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, s'en félicite :

« Depuis quatre ans, nous nous engageons pour inciter les artisans à se former pour pouvoir se positionner sur le marché prometteur de la rénovation énergétique. Notre politique est depuis l'origine d'être exigeants, en demandant aux ECO Artisans d'apporter des preuves de leur savoir-faire. En contrepartie, nous mettons tout en œuvre pour leur apporter un véritable service en leur donnant une visibilité forte et en les aidant à développer leurs compétences et leur action commerciale. Cette exigence réciproque et un engagement sans faille de nos artisans fait du réseau ECO Artisan® le premier de France. Nous en sommes particulièrement fiers. »

La qualification ECO Artisan®, gérée par QUALIBAT, dont on peut également saluer le travail, permet notamment aux entreprises de faire bénéficier à leurs clients les aides de l'état soumises à l'écoconditionnalité pour les travaux de rénovation énergétique.

Les exigences de la qualification ECO Artisan® (RGE) s'articulent autour de 3 grands engagements :

- proposer aux clients une évaluation thermique de leur logement,
- conseiller aux clients des techniques cohérentes améliorant l'efficacité énergétique de leur logement
- proposer des solutions adaptées et efficaces dans son corps de métier (nouveaux matériaux, ...) et vérifier la qualité de ses travaux tout au long du chantier et à son achèvement.



Nombre total de qualifications RGE RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT (source Qualibat) = 24 000

Nombre d'ECO ARTISAN = 5011

Nombre d'entreprises en démarche ECO ARTISAN = 14 286

Répartition de ces 14 286 « ECO Artisans en devenir »

- 6 023 stagiaires ayant réussi le QCM et ayant acheté le dossier administratif de demande de qualification ECO Artisan
- 8 263 stagiaires ayant réussi leur QCM

Pour mémoire :

- la validité du QCM est illimitée,
- le dossier administratif à renseigner pour obtenir la qualification à l'issue du QCM réussi contient plus de 20 pages

Depuis 4 ans, 26 partenariats de la CAPEB avec les entreprises interlocutrices des artisans ont été conclus pour promouvoir les ECO artisans, enrichir leurs compétences et leur offre commerciale

- SOLFÉA 07/01/2011 financement des projets de rénovation énergétique
- KNAUF 20/07/2011 catalogue de solutions spécifiques
- VELUX 08/11/2011 catalogue de solutions performantes
- GDF SUEZ 14/11/2011 promotion de la marque ECO Artisan®
- SONEPAR 24/01/2012 conseil & expertise produit, association à la création de nouvelles offres
- ALDES 04/02/2012 présentation de contenu technique spécifique
- SALMSON 08/02/2012 présentation de contenu technique spécifique et promotion de la marque ECO Artisan®
- BIGMAT 12/03/2012 promotion de la marque ECO Artisan®
- VIESSMANN 07/06/2012 catalogue de solutions adaptées, promotion de la marque ECO Artisan®
- DOVRE 13/06/2012 valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des entreprises clientes
- ISOVER 26/07/2012 accès à des formations spécifiques, promotion de la marque ECO Artisan®
- KNAUF 04/09/2012 valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des sociétés clientes, aide à la commercialisation
- LAYHER 05/09/2012 accès à des formations spécifiques
- MONIER 25/07/2012 valorisation de la marque ECO Artisan®, accès à la gamme de formation
- MAAF 19/09/2012 mise en place des « Jeudis ECO Artisan® » pour les informer sur leurs responsabilités
- POUJOULAT 25/09/2012 valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des entreprises clientes, formations spécifiques
- TOLLENS 12/07/2012 promotion de la marque ECO Artisan®
- ATLANTIC & THERMOR 22/02/2013 valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des entreprises clientes
- CARDONNEL INGÉNIERIE 26/04/2013 accompagnement des ECO Artisans dans la conception de leur offre, du devis au S.A.V.
- POINT P. 09/07/2013 valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des entreprises clientes
- $\bullet~$ SCHLUTER 18/07/2013 élaboration d'un guide dédié, remise sur les formations, promotion de la marque ECO artisan $^{\$}$
- TOLLENS 07/02/2014 promotion de la marque ECO Artisan[®]
- CEDEO BROSSETTE 19/03/2014 promotion de la marque ECO Artisan®
- BUTAGAZ 26/03/2014 mise en relation avec les clients, taux de crédits préférentiels, accès à des formations
- PPG 17/04/2014 prévention des risques, promotion de la marque ECO Artisan®
- VELUX 05/12/2014 aide à la vente, promotion de la marque ECO Artisan®



Nombre d'entreprises ayant suivi une formation FEEBAT(entre le 1er janvier et le 30 novembre) = 56 000

Objectifs FEEBAT pour 2014: 28 000 entreprises formées

Pour Rappel : Objectifs calculés en fonction de la dotation EDF

Année	2014	2015	2016	2017
Nombre	28 000	30 000	28 000	26 000
Dotation (en	15	15	10	10
millions)				

Pour rappel en 2010 =

- 1,4 million de ménages ont bénéficié d'un CIDD pour un montant total de travaux de 8,3 milliards d'euros soit un crédit d'impôt moyen qui s'élève à 1 375 € pour un montant déclaré moyen de 5 880 €.

- 78 484 ménages ont bénéficié d'un Eco-PTZ (non conditionnable à l'époque)
- le marché de la rénovation énergétique représentait 14 milliards dans le bâtiment

Pour rappel en 2013:

- 32 464 éco-PTZ ont été distribués en France pour un montant moyen de travaux de 20 262 €. Entre 2010 et 2013, le nombre d'éco-PTZ a diminué de 59 %.
- Le marché de la rénovation énergétique représentait 12,5 % de l'activité de l'artisanat du bâtiment, soit 9 milliards d'euros.
- Taux d'épargne des ménages français : l'un des plus hauts d'Europe : 15,9 %

<u>A propos de la CAPE</u>B :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 370 042 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 699 157 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- -et 69 800 apprentis, soit 81% des apprentis du Bâtiment qui réalisent :
- 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63% du CA du Bâtiment,
- * Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.
- ** Ce chiffre (370 042) ne comprend pas les 114 372 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 81 203 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS
- *** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2014 »

Contacts presse

Hopscotch: Isabelle Pestourie - Tél: 01 58 65 10 77 - ipestourie@hopscotch.fr

CAPEB: Isabelle Planchais - Tél: 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 -i.planchais@capeb.fr